



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

matériel de transports

Question écrite n° 112328

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'urgence à faire intervenir le Fonds stratégique et de consolidation et de développement des entreprises (FCDE) au soutien de l'industrie ferroviaire française et en particulier de l'entreprise ABRFI de Châteaubriant (Loire-Atlantique). Au cours de ces derniers mois, une très forte et remarquable mobilisation de l'État, du Gouvernement à travers le ministre de l'industrie et des transports, des parlementaires membres de la commission d'enquête parlementaire sur l'avenir de l'industrie ferroviaire, mais aussi du nouveau président directeur général et de l'ensemble des salariés de l'entreprise ABRFI, de la SNCF et de ses filiales, ont contribué à une conclusion heureuse de commandes récentes de wagons qui va assurer du travail aux salariés, et pérenniser l'entreprise de Châteaubriant. Le ministre de l'industrie, à travers l'EIRI, les banques créancières, la SNCF et ses filiales ont contribué à éviter en ce mois de juin 2011 le dépôt de bilan ! Néanmoins reste une ultime étape à franchir : assurer le financement et le fonds de roulement indispensables pour assurer et honorer les commandes récentes. À travers le Fonds de consolidation et de développement des entreprises (FCDE) et la mobilisation attentive et appréciée du Fonds stratégique d'investissement (FSI), subordonnée au plan de développement de l'entreprise, dans une filière industrielle ferroviaire restructurée, et de qualité, nous disposons là d'un outil de financement efficace. En réponse à la présente question, il lui demande si le Gouvernement, qui a pu compter sur les parlementaires pour voter la création de l'outil remarquable et efficace, qu'est le Fonds stratégique d'investissement, peut contribuer à son intervention urgente et rassurante à travers le Fonds de consolidation et de développement des entreprises (FCDE) pour assurer la pérennité de l'entreprise ABRFI de Châteaubriant et des 220 emplois.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112328

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6766

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)